

Les alliances libérales 2/4
L'alliance animale : entre soumission et cohabitation
Esaïe 11, 6-7

Alors le loup séjournera avec l'agneau, la panthère se couchera près du chevreau. Le veau et le lionceau se nourriront ensemble et un petit garçon les conduira. La vache et l'ourse se lieront d'amitié, leurs petits seront couchés côte à côte. Le lion, comme le bœuf, mangera du foin. Le nourrisson jouera sur le nid du serpent, et le petit garçon pourra mettre la main dans la cachette de la vipère.

La promesse contenue dans le Livre d'Ésaïe ressemble à une paix universelle dans laquelle les animaux et les hommes n'auraient plus à craindre les uns des autres et dans laquelle il n'y aurait plus de prédateurs. Cette présentation d'un règne de justice pacifique où la violence et l'injustice n'ont plus droit de cité est très agréable à accueillir idéalement, mais elle pose de nombreux problèmes quant à la représentation du règne animal et de nos rapports avec lui. À tel point qu'on se demande s'il est bien souhaitable que le lion et le bœuf mangent ensemble du foin.

Cette représentation d'alliance animale et humaine se retrouve jusque dans le logo de la Ligue Française des droits de l'animal qui présente, je cite le livre de la Fondation : « un adolescent, porteur de l'avenir du genre humain, destiné à montrer l'importance de l'éducation, agenouillé en signe de respect devant un lion, animal représentant traditionnel du monde animal. La « poignée de main » scelle une entente et une paix retrouvées. L'un et l'autre sont posés sur le même plan et ont la même taille, signifiant ainsi l'égalité et l'absence de primauté. » C'est grâce au travail juridique mené entre autres par cette Fondation et grâce à la Déclaration Universelle des droits de l'animal que de grandes avancées ont pu être faites en matière de défense des droits des animaux. Où en sommes-nous en ce moment estival où les abondances d'animaux domestiques se multiplient ? Où des animaux meurent des incendies criminels et où les internautes déversent sur le net toute sorte de contenus édifiants ou répugnants qui impliquent des animaux sauvages ou domestiques. La dernière loi en matière de droit des animaux dans notre pays date du 30 novembre 2021. Elle a pour objectif d'interdire la vente de chats et de chiens en animalerie, d'encadrer l'adoption des animaux domestiques, de sanctionner plus lourdement la maltraitance animale, de mettre fin aux spectacles avec des animaux sauvages, d'arrêter l'élevage de visons pour la fourrure. Même si ces avancées sont très importantes, il faut encore beaucoup de progrès en ce qui concerne les animaux d'élevage et les animaux sauvages en liberté. Les batteries dans lesquelles les animaux sont traités comme de la viande, entreposés dans des cages, n'ayant pour seule existence que d'attendre dans des conditions lamentables leur mort, devraient être purement et simplement interdites et la viande de nos supermarchés serait plus rare et aurait sans doute une autre valeur aux yeux des consommateurs.

L'utopie du livre d'Ésaïe utilise la traditionnelle opposition entre civilisation et monde sauvage en vue de l'abolir, afin de signifier que le règne de Dieu revient à l'absence de violence. À d'autres endroits de la grande bibliothèque qu'est la Bible, l'utilisation des motifs animaliers ne vise pas le même discours et c'est souvent pour montrer la puissance de l'homme que l'animal est

mis en scène. Dans le livre de la Genèse il est écrit : « Vous serez un sujet de crainte et d'effroi pour tout animal de la terre, pour tout oiseau du ciel, pour tout ce qui se meut sur la terre, et pour tous les poissons de la mer : ils sont livrés entre vos mains ». (Genèse 9:2) Un tel verset s'accorde assez bien avec l'idée que l'homme a pour vocation de dominer la vie à la surface de la planète. Et même si les écrits de sagesse comme l'Ecclésiaste, les Proverbes ou le Livre de Job tendent à s'émerveiller du monde animal, de sa beauté et de sa force, l'idée que l'homme est au-dessus de l'animal, dans une présumée hiérarchie du vivant, a la vie dure, et le traitement de l'animal est encore aujourd'hui influencé par le critère de la raison qu'on prête à l'humain et pas à l'animal. Dans le *Dictionnaire d'Éthique et de philosophie morale* dirigé par Monique Canto-Sperber, Jean-Yves Goffi (qui fut mon professeur de logique en faculté de philosophie) retrace, à l'entrée « Animaux », le chemin parcouru en matière d'éthique des relations entre les humains et les animaux. On comprend à la lecture de l'article que, traditionnellement dans la pensée occidentale, l'animal est dépourvu d'intelligence et de volonté propre : c'est ce qu'affirmait le théologien Thomas d'Aquin dans sa *Somme Théologique*. Six siècles plus tard, le philosophe Emmanuel Kant pense, quant à lui, que l'animal est incapable de former le concept de loi universelle et nécessaire. Ces deux penseurs ne considèrent pas qu'il faille maltraiter les animaux pour autant et l'homme a d'ailleurs des obligations morales à leur égard. Mais les animaux n'ont pas droit de cité en matière morale.

En revanche, le théologien Linzey soutient que les animaux ont une valeur inhérente aux yeux du Créateur et que leur faire du tort c'est faire du tort à la création divine. Il faut dire que la Bible véhicule de façon mythique la création des animaux par un créateur qui range le vivant selon l'importance du vis-à-vis qu'il se choisit. Ce mythe de création des animaux, hautement anthropocentré, est le révélateur des bonheurs et des malheurs des êtres humains, mais aussi de la façon dont ils veulent conserver une hiérarchie patriarcale traditionnelle. Les écoféministes ne s'y sont pas trompées quand elles ont vu des liens entre les violences faites aux femmes et les violences faites aux animaux dans les sociétés dominées par les hommes. Dans le deuxième mythe de création de la Genèse, il est écrit : « L'homme appela de leur nom toutes les bêtes, les oiseaux du ciel et tous les animaux de la campagne, mais pour un homme, il ne trouva pas d'aide qui fût son vis-à-vis ». Et c'est alors que Dieu tira Ève de la côte d'Adam. Faute d'avoir trouvé un animal que l'homme puisse prendre comme aide, Dieu est contraint de créer la femme. Terrible image de la société patriarcale où la femme ne vaut que lorsqu'elle est utile à l'homme. On retrouve d'ailleurs cette hégémonie masculine dans les dix commandements où il est dit : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton

prochain, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient. » (Genèse 20:17). Comment ne pas faire des rapprochements entre la domination sur les animaux et celle sur les femmes quand on lit de tels textes ?

Mais revenons à nos moutons et plus précisément à nos relations avec les animaux. Comment établir une relation juste avec eux ? La Bible nous parle ailleurs d'une protection animale comme dans le mythe de l'arche de Noé, où un échantillon de chaque espèce est préservé du cataclysme qui va ravager la terre (Genèse 6:19). Ou encore du sabbat qu'on doit aux bêtes de somme autant qu'aux hommes. On y lit même des règles de miséricorde qui épargnent l'animal des conflits humains : « *Si tu vois l'âne de ton ennemi succombant sous sa charge, et que tu hésites à le décharger, tu l'aideras à le décharger.* » (Exode 23:5)

Comment écrire un droit des animaux quand eux-mêmes ne sont pas sujets du droit à part entière ? Qui peut représenter des êtres qui ne sont pas eux-mêmes en mesure de dire ce qu'ils veulent, ou de défendre leurs intérêts ? Il existe bien sûr plusieurs conceptions du droit des animaux. On peut le rattacher au bien-être animal et interdire tout ce qui irait à son encontre. On peut, aussi, considérer que l'animal a une certaine vocation à être animal et que sa valeur tient à une téléologie. On peut aussi soutenir que les animaux sont les sujets de leur vie. La question du droit est tellement liée à celle du langage et de la notion de *personne* que parler de droit des animaux présente toutes sortes d'écueils qui souvent font échouer l'accès au droit des intéressés. Le philosophe Jeremy Bentham pose dès 1789, le problème autrement : pour lui, la question n'est pas : les animaux peuvent-ils raisonner ? Ni : peuvent-ils parler ? Mais : peuvent-ils souffrir ? Là où la morale ne peut être transposée au règne animal, il s'agit plutôt de se demander, du point de vue humain, quelle attitude nous devons adopter vis-à-vis des animaux.

Le philosophe anglais contemporain Richard Mervyn Hare donne une application pratique de l'exigence morale vis à vis des animaux : « Se mettre en imagination, à la place de chacun de ceux qui seront affectés par les conséquences de son action et se demander : jusqu'à quel point on accepterait de voir ses intérêts affectés comme le seraient les leurs ». Mais il n'est pas si facile de se mettre à la place d'un animal. Comment comprendre le monde de son point de vue ? À force de vouloir son bien, ne risquons-nous pas de faire manger du foin au lion comme dans le prophète Ésaïe, en projetant notre compréhension de ce que doit être la vie idéale d'un animal sauvage ?

En cherchant une éthique de la Terre tout entière, la pensée écologique est venue apporter une autre vision du rapport hommes / animaux. L'humanité devient alors une communauté biotique parmi d'autres et les animaux ne sont plus la minorité à libérer que défendait Peter Singer. La notion de communautés biotiques nous fait passer d'un anthropocentrisme à un « écocentrisme ». Nous faisons partie d'un écosystème et nous devons veiller à ne pas le perturber, mais plutôt à conserver sa beauté, sa stabilité et son intégrité.

Toutes ces philosophies et éthiques nous ont fait évoluer dans notre rapport aux animaux et l'éthologie, qui étudie les comportements animaux, permet d'éduquer l'homme moderne d'une façon remarquable jusqu'à transformer l'opinion publique de manière significative. Cependant la prise de conscience ne suffit pas et il faut

que la communauté biotique humaine se donne des lois pour interdire à ses membres les actes qui nuisent aux autres communautés biotiques non-humaines. Car l'homme a une faculté de nuisance toujours très grande. La distance qui nous sépare aujourd'hui des espaces naturels, nous a fait perdre de vue les moyens d'en user de façon durable. Cette capacité de l'humain à soumettre, à asservir, à détruire, à faire souffrir pourrait être imputée à son intelligence supérieure, mais il semble bien qu'il s'agisse là du revers de sa fabuleuse capacité d'adaptation. L'artificialisation de son mode d'existence le mène à ne plus comprendre son milieu naturel, tant il s'en est éloigné. Comme le conseille Théodore Monod, il faut que l'homme s'*hominise* et comprenne enfin sa place au milieu du vivant.

Heureusement, l'étude des comportements animaux risque bien de nous en apprendre beaucoup sur nous-mêmes. Karine Lou Matignon montre, dans son livre « *Révolutions Animales* », sous-titré : « *Le génie des animaux* », l'extraordinaire variété des formes d'intelligences chez les animaux et fait vaciller, grâce à des éthologues et des biologistes, et de façon définitive, les animaux-machines de René Descartes. Les recherches sur les émotions, sur les stratégies ou les sociologies animales nous plongent dans une révérence à la vie qu'un Albert Schweitzer n'aurait pas reniée.

De la mémoire des chèvres qui se souviennent de la voix des petits qu'elles ont eu l'année d'avant à la compassion du rat qui libère son congénère plutôt que de s'enfuir avec la nourriture ; de la patience d'une troupe d'éléphants qui attend un congénère boiteux, au deuil d'un marmouset qui prend sa compagne dans ses bras pour ses derniers instants de vie ; du savoir des abeilles à la ruse d'un poulpe, toutes ces observations nous ramènent à cette humanité que nous estimons à part et supérieure aux autres espèces, pour nous inviter à l'humilité. Nous sommes invités à nous décentrer de nous-mêmes et à regarder les animaux, nous demandant de nouveau : *Qui sont les animaux ?*

C'est le titre du livre collectif dans lequel l'ethnologue Philippe Descuela dénonce l'ethnocentrisme du projet de nos sociétés occidentales modernes de libérer les animaux. Il rappelle que le terme générique : « animal » n'existe pas dans toutes les langues et que le regroupement des non-humains sous ce vocable est un acte propre à une culture particulière. D'autres cultures voient les animaux comme des frères, ou des doubles d'eux-mêmes, et considèrent en eux des individus singuliers avec une personnalité. Pour ces cultures, il n'est pas question d'asservir ces êtres si importants. La question de leur libération ne se pose donc pas. Il n'y a donc pas d'animal en soi, ni d'universalité de sa compréhension ; et il ajoute : « *Si je perçois l'animal dont je croise la route comme la réincarnation de ma grand-mère, comme le vecteur d'un ensorcellement ou comme un bifteck sur pattes, je ne le traiterai évidemment pas de la même manière.* »

Peut-être pourrions-nous regarder ces animaux comme des colocataires sur la Terre, ayant des droits, à qui il faut faire de la place, et qu'il nous faut respecter, en apprenant jour après jour à les connaître ? Une façon de faire de nouvelle alliance avec le vivant en cohabitant sur la Terre avec d'autres animaux que nous et de les considérer comme notre prochain.

AMEN.